



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département du territoire

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : GZU/IGA/181/07

Genève, le 2 avril 2007

Concerne : Modification de l'article 129 B, lettre f, du règlement du Conseil municipal consistant à réduire à 11 membres du conseil d'administration de Télégénève SA, dont 6 membres désignés par la Ville de Genève.

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 20 mars 2007, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section juridique

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Distribution :

MM. Hédiger
Mugny
Tornare
Muller
Ferrazino
Moret

SCM

Service juridique

Mmes Chapuis

Lipawsky

Dossiers et documentation

Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 29 mars 2007
Date légale d'affichage : 29 mars 2007
Fin délai référendaire le : 8 mai 2007

002-00-213

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 05 AVR. 2007
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies: